


Del 2019 0128

 Grand Paris Sud <small>Seine - Essonne - Yvelines</small>		Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques GRAND PARIS SUD
<p>THEMATIQUE EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</p> <p>Objectif stratégique : Le soutien à l'employabilité des publics les plus éloignés de l'emploi et de la formation</p> <p>Les priorités pour le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'accès à l'emploi des populations les plus éloignées des marchés du travail - Travailler à la levée des freins à l'emploi, notamment en matière de lutte contre l'illectronisme et de freins sociolinguistiques ; 	<p>➔ Favoriser la mise en réseau et la co-construction de projets avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en œuvre des actions, en lien étroit avec les villes et les acteurs locaux dans les quartiers, notamment avec le soutien de l'Etat pour : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Agir pour la mobilité des habitants des QPV : <p><i>Ex : développement de l'action Mon Agglo à vélo, lien avec les transporteurs, accès au permis de conduire, freins psychologiques et psychosociaux à la mobilité de certains habitants, en accompagnant les initiatives prises par les acteurs locaux,...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rendre les opportunités de formation et d'emploi plus accessibles aux habitants des quartiers : <p><i>Missions de la future Maison De l'Emploi du territoire de GPS de développer des actions en direction des femmes, des jeunes en QPV, de réaliser des informations collectives auprès des publics informant des métiers en tension et des possibilités d'emploi et de formation,</i></p> <p><i>Axe prioritaire de la future Mission Locale du territoire de GPS (jeunes des QPV, ...),</i></p> <p><i>Développement des formations mises en place par le CFP sur l'ensemble du territoire de GPS et en lien avec les besoins des publics et des entreprises (linguistique et métiers en tension)</i></p> <p><i>Développer les liens entre le monde de l'entreprise et les publics les plus éloignés de l'insertion : en déployant le Pacte avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises (PAQTE), actions de proximité avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation (ex : job dating dans les quartiers...), les outils de liaison et les partenariats...</i></p> <p><i>Déployer les actions « d'aller vers », de médiation via le travail des adultes-relais, afin de créer des parcours de mise en relation entre les associations des QPV et les prescripteurs, centres de formations, ...</i></p> <p><i>Développement des actions de l'association Nos Quartiers ont du Talent (NQT) au sein des quartiers Politique de la Ville.</i></p> <p><i>Soutenir les associations intermédiaires et les chantiers d'insertion et favoriser les parcours de leurs publics</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer le recours aux clauses sociales dans les marchés publics de l'agglomération et des villes, dans et hors ANRU, comme levier d'insertion <p><i>Création d'un poste de coordinateur des Clauses sociales au sein de la CA GPS afin de recenser les marchés clausables et clausés, de déployer les clauses sociales au sein des marchés de l'agglomération, faire le lien entre l'agglomération, les facilitateurs, les associations, les chefs de projets Politique de la Ville et les villes, en tenant compte de l'écosystème du territoire concernant les clauses (charte Inclusive Essonne et charte d'achats responsable pour la partie 77)</i></p>	

<p>– Favoriser le lien entre les publics les plus éloignés de l'emploi et les entreprises / structures d'accompagnement / acteurs de l'insertion sociale et de la formation professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer la coordination des acteurs Emploi / Insertion socio professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Utiliser les instances de mises en réseaux existantes pour favoriser l'interconnaissance des acteurs et le développement de nouveaux projets (réseaux territoriaux, COTEC Politique de la Ville sénartais...) ou en créer de nouvelles : coordination des acteurs de l'emploi, coordination des DGA des villes sur les questions de l'emploi et de la formation (ou organisation de réunion thématique Politique de la Ville).</i> ✓ <i>Poursuivre le développement du « CAPES » (coordination des acteurs Sénartais pour un parcours d'insertion des publics des QPV) et de la dynamique portée dans le 91 autour de la captation des jeunes les plus éloignés de l'emploi par les actions culturelles, en s'appuyant sur la prévention spécialisée et notamment sur les 2 adultes relais dédiés (au sein de la Direction Politique de la Ville) et œuvrant avec les acteurs de proximité</i> ✓ <i>Participer à l'amélioration de la coordination territoriale visant à améliorer la connaissance des dispositifs d'insertion et de formation, développer la connaissance des freins et proposer des actions complémentaires de l'offre existante en lien avec les villes et en s'appuyant sur les acteurs de proximité...</i> ➔ Poursuivre le développement d'actions d'accès à la langue et de lutte contre l'illectronisme, en partenariat avec les Villes et les acteurs de proximité ○ Développer la coordination linguistique intercommunale avec le soutien financier de l'Etat <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Etendre la connaissance des acteurs de la linguistique des QPV et des quartiers de veille et favoriser leur mise en réseau</i> ✓ <i>Proposer des outils communs partagés aux acteurs afin de faciliter les parcours et suivre l'adéquation de l'offre et des besoins</i> ✓ <i>Compléter les offres existantes afin de répondre aux besoins repérés (levée des freins, formations notamment par le biais du CFP, aide à l'obtention des attestations de niveau de français...)</i> ✓ <i>Co- construire la suite de la démarche lancée dans le cadre de l'appel à projet « Défi Cartes blanches » : pour une expérimentation permettant d'identifier les publics allophones du territoire au travers de campagnes de porte-à-porte...</i> ○ Elaborer une stratégie intercommunale de lutte contre l'illectronisme, déclinée dans les QPV <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Réaliser un diagnostic territorial partagé</i> ✓ <i>Développer des actions complémentaires de celles déjà mises en place par les villes et les acteurs locaux des QPV</i> ○ Mettre en œuvre le service public d'accès à la langue et de lutte contre l'illectronisme AVEC dans les QPV et les quartiers de veille <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Mettre en place un dispositif de détection et d'accompagnement avec les partenaires au sein des QPV</i> ✓ <i>Favoriser l'accès au service public AVEC et créer des lieux d'accueil au plus près des habitants, en lien avec les acteurs municipaux et associatifs des QPV</i>
--	--

- ✓ *Proposer des formations à destination des acteurs concernés sur l'accueil, l'évaluation et l'orientation des publics*
- ✓ *Etendre les logiques de réseaux en lien avec la thématique*
- ✓ *Rechercher des financements complémentaires notamment via les fonds européens*

→ **Soutenir les porteurs associatifs et/ou municipaux afin de renforcer les actions emploi/insertion socioprofessionnelle dans les quartiers prioritaires**


- Soutenir et valoriser les expérimentations des associations en lien avec les objectifs stratégiques du protocole auprès des financeurs, faciliter les essaimages dans les autres territoires
- Réaliser un travail de veille pour identifier les appels à projets de droit commun
- Echanger avec les financeurs Politique de la Ville dont l'Etat afin de connaître les appels à projets en amont et réaliser un travail d'accompagnement des porteurs associatifs et/ou municipaux en partenariat avec le Service Emploi Formation de la CA GPS (recherche d'efficacité et de création de parcours pour les publics)
- Développer des outils de communication permettant le partage d'information : site internet de la CA GPS, Reflex emploi, ...

<p>THEMATIQUE EDUCATION ET PARENTALITE</p> <p>Objectif stratégique : Le soutien éducatif, la prévention du décrochage scolaire et le soutien à la parentalité</p> <p>Les priorités pour le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser le repérage et l'accompagnement des enfants et adolescents présentant des difficultés scolaires pouvant conduire au décrochage ;- Améliorer la coordination des interventions en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire et pour la réussite éducative.	<p>→ Accompagner le travail engagé sur l'éducation, la parentalité et la linguistique en partenariat avec les Villes afin de compléter les parcours d'accompagnement pour les enfants ainsi que leurs parents</p> <ul style="list-style-type: none">○ Soutenir les dynamiques de réseaux communaux existants en proposant les réseaux territoriaux et les COTEC Politique de la Ville sénartais comme outils de déclinaison et d'information dans les QPV○ Accompagner les cités éducatives du territoire, en fonction des besoins identifiés○ Aider à l'essaimage des bonnes pratiques et des expériences réussies dans d'autres territoires○ Soutenir le tissu associatif intervenant au sein des QPV par des actions concourant à l'éducation de tous et à l'accompagnement des parents○ Pérenniser la Classe d'Accueil et de Remédiation (CLAR), en lien avec l'Education nationale <p>→ Favoriser la continuité des parcours, de l'éducation à l'orientation et la formation</p> <ul style="list-style-type: none">○ Mettre en œuvre des actions de tutorat afin d'accompagner les jeunes décrocheurs, en partenariat avec l'Université d'Evry, notamment en réactivant les Cordées de la Réussite, promouvant le déploiement des semestres décalés pour faciliter les réorientations...○ Favoriser le rapprochement des acteurs de l'éducation et des acteurs de l'insertion sociale, de la formation professionnelle et de la linguistique : via les universités, les missions locales, les maisons de l'emploi, les PLIE, les CCAS, les Ecoles de la Deuxième Chance et autres structures d'accompagnement dédiées...○ Favoriser le développement d'actions de prévention et de lutte contre le décrochage, particulièrement dans le 2nd degré○ Développer les actions de la Maison de l'Innovation Pédagogique et de l'Orientation Professionnelle (MIPOP) en faveur des collégiens REP + : stages 3èmes, orientation, actions parentalité,...
--	--

<p>THEMATIQUE MIXITE SOCIALE</p> <p>Objectif stratégique : Favoriser le développement de la mixité sociale sur le territoire</p> <p>Les priorités pour le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le rééquilibrage de l'offre locative sociale à l'échelle de l'agglomération et renforcer la diversification résidentielle au sein des quartiers ; - Garantir une politique de gestion des attributions qui favorise le développement de la mixité sociale des quartiers. 	<p>Une mobilisation forte de l'Etat et de l'ensemble des partenaires nécessaire pour lutter contre les dynamiques de peuplement concourant à la paupérisation grandissante des territoires et au renforcement des inégalités</p> <p>→ Veiller à la prise en compte des enjeux d'équité territoriale dans les instances/documents cadres relatifs au logement et à l'habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Projet de territoire ○ SCOT ○ PLH ○ Document-cadre d'orientations de la Conférence Intercommunale du Logement ○ Charte intercommunale des relogements du NPRU ○ ORCOD-IN, ANAH ○ Dispositifs de rénovation thermique : services aux habitants pour faciliter la rénovation des logements <p>→ Améliorer l'attractivité des QPV en termes de logement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer le suivi de l'utilisation de l'exonération de la TFPB par les bailleurs, notamment par une mobilisation renforcée des services en lien avec les villes, les bailleurs et l'Etat ○ Renforcer les échanges de pratiques entre les Villes et avec les bailleurs sur des thématiques en lien avec les parcours résidentiels, les expérimentations menées par les territoires, les démarches de GUSP et d'utilisation de l'exonération de la TFPB... <p>→ Permettre le droit à l'expérimentation à l'échelle de Grand Paris Sud afin de favoriser les parcours résidentiels sur l'ensemble de l'agglomération</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Clarifier la définition, améliorer l'identification et la prise en compte des « ménages prioritaires » du territoire ○ Une attention particulière à porter sur les quartiers de veille active et franges des QPV dans les dynamiques de peuplement et de relogement. ○ Un enjeu en matière d'accompagnement des ménages : mieux mobiliser les dispositifs existants, nombreux, complexes et parfois méconnus. Améliorer les partenariats et la connaissance des dispositifs existants pour mieux s'en saisir au profit des ménages.
---	---


- Elargir les opportunités de logement pour les ménages touchés par les opérations de démolition dans le cadre des NPNRU, en respectant les souhaits des ménages
 - ✓ *Développer les coopérations inter-villes et interbailleurs*
 - ✓ *Mobiliser l'offre neuve ou récente hors QPV, notamment à bas loyers (PLA-I)*
 - ✓ *Améliorer l'information sur les possibilités de logement, mais aussi les contraintes*
 - ✓ *Mieux outiller les MOUS logement*

- ➔ **Renforcer les outils pour le traitement et la prévention des copropriétés dégradées**
 - Conforter et étendre les OPAH et autres dispositifs de lutte contre les copropriétés dégradées
 - Développer les actions de prévention des risques de dégradations des copropriétés : Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC)...
 - Continuer la mise en place par l'Etat du Plan Initiative Copropriété
 - Lutte contre les marchands de sommeil et travailler sur la question de l'encadrement des loyers

	<p align="center">Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques CORBEIL-ESSONNES</p>
<p>Thématique emploi, développement économique et insertion professionnelle</p>	<p>Objectif stratégique : Le soutien à l'employabilité des publics les plus éloignés de l'emploi et de la formation</p> <p>Les priorités pour le territoire – des priorités à décliner en objectifs opérationnels</p> <p>Renforcer l'accès à l'emploi des populations les plus éloignées des marchés du travail (ex : développement des clauses sociales) ; Travailler à la levée des freins à l'emploi, notamment en matière de lutte contre l'illectronisme et contre les freins sociolinguistiques ; Favoriser le lien entre les publics les plus éloignés de l'emploi et les entreprises / structures d'accompagnement / acteurs de l'insertion sociale et de la formation professionnelle.</p> <p>→ Mobiliser les leviers à l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer l'employabilité des personnes éloignées du marché du travail. Actualiser le diagnostic territorial pour réactiver la démarche d'« aller vers » en réinterrogeant les pratiques, à l'instar de la « médiation nomade », qui mobilise la présence nocturne ou à des horaires atypiques d'éducateurs qualifiés et en nombre suffisant. ○ Renforcer les compétences (connaissance des institutions et médiation) des acteurs du tissu associatif afin de les rendre opérationnels en termes de repérage et d'orientation vers les structures adaptées.
<p>Thématique éducation, petite enfance et parentalité</p>	<p>Objectif stratégique : Le soutien éducatif, la prévention du décrochage scolaire et le soutien à la parentalité</p> <p>Les priorités pour le territoire – des priorités à décliner en objectifs opérationnels</p> <p>Améliorer la coordination de toutes les interventions en faveur de la persévérance scolaire, pour la réussite éducative et en matière de soutien à la parentalité</p> <p>Renforcer l'accompagnement des enfants et adolescents présentant des difficultés scolaires pouvant conduire au décrochage (ex : liens école-famille, soutien linguistique, prévention, lutte contre la violence scolaire, etc.) ;</p> <p>→ Renforcer le parcours éducatif des enfants et le lien avec les familles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Référencer, répertorier et coordonner l'ensemble des ressources éducatives du territoire afin de proposer une offre cohérente. Tirer profit de la labellisation « cité éducative » pour le REP+ des Tarterêts afin d'améliorer les pratiques sur l'ensemble du territoire. Ainsi le territoire des Tarterêts serait alors considéré comme un site d'expérimentation qui pourrait infuser le reste des QPV.

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intensifier l'activité du PRE en élargissant la jauge du public accueilli et en renforçant le nombre de praticiens tels que les orthophonistes. ○ Conforter, encourager les familles dans leur rôle de parents en développant des ateliers d'apprentissage de la langue française afin de mieux appréhender les codes de l'école mais aussi pour réussir leur intégration sur le territoire. ○ Développer la confiance en soi grâce aux actions développée dans les maisons de quartier et dans le cadre du CLAS <p>→ Agir pour favoriser la persévérance scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Implanter un internat de la réussite innovant sur le territoire ○ Accroître la capacité du Dispositif d'Accueil de l'Exclusion Scolaire pour assurer les suivis d'accompagnement des élèves exclus. ○ Permettre aux jeunes publics des écoles élémentaires de découvrir les métiers pour les mettre en situation de construction d'un parcours professionnel ainsi que des exemples de réussite modélisant et réalisables.
Thématique logement et cadre de vie (Mixité sociale)	<p>→ Mettre en place une convention de gestion urbaine et sociale de proximité pour les quatre QPV</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer le cadre de vie et pérenniser les équipements rénovés grâce à une action concertée de l'ensemble des bailleurs sociaux, des transporteurs, du tissu associatif et des collectivités et institutions. <p>→ Installer des guichets uniques de services à la personne en QPV</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir la préfiguration du Point Services aux Particuliers de l'Ermitage, et faciliter son essaimage sur chacun des QPV.
Thématique sécurité et prévention de la délinquance	<p>→ Collaborer à la mise en place du Quartier de Reconquête Républicaine des Tarterêts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pérenniser les dispositifs de cohésion entre la population et les institutions en soutenant l'action du Délégué Cohésion Police Population, et en développant les dispositifs expérimentaux « Policiers Juniors », « Pompiers Juniors » et « découverte des métiers de la police ».

<p>Thématique renforcement du lien social</p>	<ul style="list-style-type: none">➔ Créer des lieux consacrés au lien social et intergénérationnel<ul style="list-style-type: none">○ Inscrire l'implantation d'un café social dans le programme du NPNRU➔ Renforcer l'accompagnement de la jeunesse la plus fragilisée de la commune en lien avec la politique municipale<ul style="list-style-type: none">○ Soutenir le club de prévention spécialisée Oser qui s'inscrit dans une démarche « d'aller vers » le jeune public○ Renforcer les équipes d'animation des maisons de quartier afin d'accueillir plus largement le public de 13 à 17 ans➔ Favoriser le lien inter-quartiers<ul style="list-style-type: none">○ Renforcer et développer la mixité inter-quartiers pour les publics impliqués dans tous les dispositifs et les actions sur le territoire.
--	--

	Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques GRIGNY
<p>Préambule</p> <p><i>Le protocole d'engagements renforcés et réciproques prend nécessairement en compte les caractéristiques urbaines, démographiques et sociales très particulières de Grigny et les dynamiques collectives actuellement mises en œuvre sur le territoire. La très grande majorité de la population vit dans un quartier prioritaire et est frappée par la grande précarité (difficultés sociales, financières, éducatives, langagières, d'accès à l'emploi, à la santé, aux droits essentiels...). De fait, toutes les politiques sectorielles sont fortement irriguées des dispositifs de la politique de la ville, ce qui implique en premier lieu une mobilisation importante des moyens de droits communs.</i></p> <p><i>Le protocole s'inscrit et s'articule avec les multiples dispositifs et partenariats existants : feuille de route « Grigny 2030 », ORCOD-IN, OIN aménagement, NPNRU, Cité Educative, Convention Territoriale Globale, Quartier de Reconquête Républicaine, Programme « Culture-Citoyenneté et Vivre Ensemble », etc.</i></p> <p><i>Le protocole s'intègre dans les modalités et la trajectoire du Contrat d'Engagements Budgétaires et Financiers signé le 25 janvier 2019.</i></p>	
<p>Thématique emploi, développement économique et insertion professionnelle</p>	<p>→ Objectif stratégique : Développer l'employabilité des publics</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'autonomie des publics vers l'emploi en développant les compétences langagières (articulation avec les ASL à visée sociale des maisons de quartier et le renforcement de l'offre linguistique à visée éducative du volet éducation/petite enfance) : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mise en place de parcours de formation vers la qualification et/ou l'emploi incluant l'acquisition de compétences langagières (CFP, Mission locale), • Développement des actions d'accès à la langue et de lutte contre l'illectronisme, • Lutte contre la fracture numérique et développement d'actions de formation sur les EPNG de la ville de Grigny (passage du Passeport Internet Multimédia PIM) afin d'accompagner l'autonomie des publics par l'e-inclusion, - Permettre l'élévation des niveaux de formation et d'information des publics : <ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser les parcours des jeunes par le développement de l'alternance et en particulier l'apprentissage et en facilitant la recherche d'entreprises d'accueil, • Développer l'accompagnement renforcé des publics par la remobilisation des jeunes très éloignés du service public de l'insertion, en rupture socioprofessionnelle et/ou en décrochage scolaire : création direction Formation Insertion Citoyenneté (ville de Grigny), développement du dispositif « garantie jeunes » (Mission locale de Grigny)

	<p>→ Objectif stratégique : Favoriser l'insertion socio professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les initiatives supports à l'insertion et améliorer les chances d'insertion des publics notamment dans le domaine de la restauration et de la petite enfance (ACI métiers de la restauration, entretien et de la petite enfance du CFP) et amener les personnes vers une certification de compétences, - Pérenniser la clause d'insertion dans les marchés publics et dans les marchés privés afin de permettre à des publics éloignés de l'emploi de se remobiliser. <p>→ Objectif stratégique : Repérer, accompagner et permettre la réussite des jeunes « invisibles » très éloignés de l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les publics en travaillant avec les acteurs locaux (clubs sportifs, services municipaux, club de prévention, bailleurs...) - Mobiliser avec les actions intermédiaires (chantiers jeunes, projet internationale, permis job...) - Accompagner la construction d'un parcours personnalisé et adapté
<p>Thématique éducation, petite enfance et parentalité</p> <p>Favoriser les parcours éducatifs en visant la réussite dès le plus jeune âge</p>	<p>→ Objectif stratégique : Lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner davantage les tous petits sur les retards et troubles du langage et la socialisation : <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans : lutte contre les retards du langage, premier contact école/parents et tendre vers l'objectif initial de 50% de scolarisation (7% en 2015 > 35% en 2017), • Consolider et diversifier l'offre d'accueil de la petite enfance : augmenter le taux de couverture, diversifier les modes de garde, création de place supplémentaire (travaux halte-garderie des Sablons) → Objectif stratégique : Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire et stimuler l'ambition ○ Objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la persévérance scolaire : <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les actions pédagogiques innovantes : ouverture et développement des classes CHAM (discussion autour de création de classe à horaire aménagée théâtre CHAT), • Prévenir et prendre en charge l'absentéisme et les exclusions : dispositif de médiation sur les ruptures scolaires et prise en charge des exclusions

	<p>→ Objectif stratégique : Agir pour le bien-être de la jeunesse et favoriser la co-éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les parents dans leur rôle éducatif et la compréhension des institutions : <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le lien école/famille et bâtir une communauté éducative unie : « parents profs croisons nos savoirs », • Renforcer de l'offre linguistique à visée éducative, • Créer des espaces d'échanges appropriés et développer les formations croisées : Programme de Réussite Educative, - Agir en matière de prévention santé et garantir le suivi médical des jeunes et l'accès aux soins : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'offre publique : Création Centre de Santé et CMPP, • Amplifier les actions de prévention : Contrat Local de Santé 2 et Atelier Santé Ville permettant le développement de démarche concertée d'observation et d'évaluation en matière de santé ainsi que la mise en œuvre de programme de prévention et promotion santé, - Enrichir l'offre culturelle et sportive la mieux adaptée aux besoins spécifiques en développant la participation et l'initiative des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la découverte et l'ouverture artistique et culturelle pour tous autour de parcours d'éducation artistique et culturelle : CHAM, Orchestre Symphonique des Enfants, Atelier Découverte Artistique, Maitrise avec l'Orchestre de Massy, Orchestre Nomade des Enfants, Fabricolab (projet du conservatoire transfert compétences à GPS) • Développement de l'accompagnement éducatif et soutien des CLAS, • Permettre l'accès à une pratique sportive éducative en lien avec les clubs locaux - Cité éducative : articulation et accompagnement des enfants et des jeunes vers la réussite, du plus jeune âge jusqu'à l'insertion professionnelle afin de conforter le rôle de l'école, réduire les logiques de ségrégation et les phénomènes de décrochage et promouvoir la continuité éducative : Micro-Folies, Médiapôle, Académie des Sports... <p>→ Objectif stratégique : Faire diminuer le chômage chez les jeunes adultes et les inscrire dans un parcours d'émancipation et d'accès à l'autonomie (cf. objectif Thématique insertion professionnelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> - Repérer, mobiliser et accompagner les jeunes adultes en situation de décrochage sortant du système scolaire sans diplôme et sans emploi - Construire un maillage et un réseau d'acteurs permettant d'accompagner durablement et efficacement les jeunes vers la formation et l'emploi et leur permettre d'accéder à un parcours d'insertion et formation favorisant l'accès à l'autonomie.
--	---

<p>Thématique logement et cadre de vie (Mixité sociale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Objectif stratégique : Stabiliser la population en favorisant son ancrage sur le territoire <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel <ul style="list-style-type: none"> - Développer une stratégie de relogement ambitieuse afin de faire des relogements à venir (NPNRU, ORCOD-IN) un élément de stabilisation - Maintenir les ménages les plus solvables sur le territoire à travers notamment une offre de LLS neufs - Mettre en place un projet ambitieux à l'échelle de GPS intégrant l'enjeu de stabilisation sur Grigny → Objectif stratégique : Enrayer la précarisation sur le territoire pour retrouver progressivement une diversité de la population <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un accompagnement social renforcé (accès aux droits, à l'emploi, à la santé, à la langue...) pour faire du relogement un outil de stabilisation - Agir sur les attributions afin de limiter l'arrivée de ménages précaires, à très faibles ressources, dans le parc locatif à très faible loyer → Objectif stratégique : Transformer progressivement la structure de l'offre de logements par un rééquilibrage réel LLS/offre privée stabilisée et redressée => tendre vers 50% de logements sociaux à échéances de 15/20 ans <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel <ul style="list-style-type: none"> - Construire un plan d'actions (redressement, recyclage, démolition, production neuve notamment du LLS..) sur 15/20 ans - Diversifier le parc de logements au sein de chaque quartier : LLS sur Grigny 2 ; typologie diverse (plus de petits logements sur Grande Borne) ; gamme de LLS allant du PLAI au PLS - Mobiliser des produits innovants : réduction des dettes et charges des copropriétaires de Grigny2 ; LLS plus attractif ; produits évolutifs permettant de passer de locataire à propriétaire ; produits d'accession sécurisée - Permettre des trajectoires résidentielles
<p>Thématique sécurité et prévention de la délinquance</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Objectif stratégique : Lutter contre les phénomènes persistants de délinquance violente ou de trafics liés à l'économie souterraine <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> - Rendre efficace la lutte contre l'habitat indigne et les fraudes immobilières par la réduction des délais d'intervention, par la condamnation des marchands de sommeil et le relogement des victimes et la lutte contre les squats, - Prendre en compte la prévention situationnelle dans le renouvellement urbain : développement du dispositif de vidéo protection, → Objectif stratégique : Développer la prévention situationnelle pour dissuader l'exécution des délits <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la prévention situationnelle dans le renouvellement urbain : développement du dispositif de vidéo protection, Lutter contre les usages abusifs des espaces urbains : création police municipale et renforcement veille avec ASVP

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer cellule de veille technique et élargie avec les habitants : gestion urbaine de proximité, → Objectif stratégique : Améliorer la relation population/institution <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un dispositif de lutte contre les violences faites aux femmes afin de créer les conditions de sécurisation et d'accompagnement des victimes et prévenir et anticiper le passage à l'acte, → Objectif stratégique : Renforcer la prévention et la médiation auprès de la jeunesse <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la récidive en évitant les ruptures par le renforcement de l'accompagnement individualisé et par la diversification des postes d'accueil TIG, renforcement des actions portées par la mission locale pour les jeunes identifiés comme public sous-main de justice, - Prévenir la violence chez les jeunes par des actions de prévention organisées par l'équipe de médiation notamment aux abords des établissements scolaires, accompagnement dans le cadre des exclusions scolaires, travail de collaboration avec le club de prévention dans le cadre d'actions partenariales de prévention
<p style="text-align: center;">Thématique renforcement du lien social</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Objectif stratégique : Faciliter l'accès aux droits, à l'offre sociale et lutter contre le non recours <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accès à l'offre sociale des populations les plus précaires : labellisation du Point d'Accès aux Droits (PAD) et garantir un relai et une articulation avec les autres points d'entrée de la ville (CCAS...) - Etude et état des lieux concernant l'accès aux droits sanitaires et sociaux (2019) et définition d'un plan d'actions à mettre en œuvre à travers un projet de territoire d'accès aux droits et à la dignité humaine → Objectif stratégique : Agir pour l'égalité femme/homme et combattre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'actions spécifiques pour agir pour l'égalité femme-homme, inégalités accentuées par la forte représentation de familles monoparentales, sur l'ensemble des thématiques : emploi, sport, santé, prévention situationnelle. Plan d'actions transversal et élargi à l'ensemble des services. → Objectif stratégique : Garantir, en particulier pour les jeunes, l'accès à une offre artistique, culturelle et sportive <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif opérationnel (articulation avec la thématique éducation volet découverte et ouverture artistique et culturelle autour de parcours d'éducation)

- Structurer une politique sportive, culturelle et artistique transversale, facteur d'éducation, de mixité, de citoyenneté et de santé : développement projet Académie des sports, Micro-folies, Médiapôle, O non nageur (transfert compétence à GPS piscine)
- Développer l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie, l'art et la culture étant de puissants vecteurs de liberté, d'émancipation individuelle et collective et d'intégration sociale : développement du fonds documentaire du secteur Lecture publique, développement des projets du conservatoire (médiathèque et conservatoire transfert compétences à GPS)
- Favoriser le droit aux loisirs et aux vacances à tous en développant l'offre municipale et faciliter l'accès des publics en difficulté ou fragilisés à des activités de loisirs,

→ **Objectif stratégique : Favoriser le lien social autour de la diversité et rompre l'isolement**

○ Objectif opérationnel

- Favoriser le lien entre les cultures, les générations et les quartiers par l'échange et la partage autour de valeurs communes : développement d'un plan d'actions qui intègre la valorisation de la mémoire des quartiers, de la culture de la paix, des commémorations,
- Soutenir l'éducation populaire et la vie associative pour favoriser le lien social et rompre l'isolement et agir sur la confiance de soi et l'épanouissement : développement et soutien des projets des maisons de quartiers (4 dont 2 agréments CAF), développer la pluriannualité des financements des associations (contrat pluriannuels d'objectifs CPO)

→ **Objectif stratégique : Renforcer l'autonomie ainsi que le pouvoir d'agir et la participation citoyenne**

○ Objectif opérationnel

- Accompagner l'autonomie des publics pour l'accès à la vie sociale en développant les compétences langagières via les ateliers sociolinguistiques à visée sociale (articulation avec l'action renforcer l'autonomie des publics vers l'emploi champs emploi). Les problématiques de la maîtrise de la langue française constituent un frein important pour accéder à la vie sociale, éducative et citoyenne il s'agit d'améliorer l'accès à l'offre pour les habitants en garantissant un suivi de parcours par un travail sur l'accueil, l'information, l'orientation et le suivi. Soutien des actions des maisons de quartiers et des actions associatives sur le champ de la linguistique, travail de coordination avec l'agglomération GPS,
- Accompagner l'autonomie des publics en favorisant l'e-inclusion et favoriser la création d'activités économiques numériques afin de lutter contre la fracture numérique et réduire les inégalités sociales et les cas et risques d'exclusion sociale : plan d'actions des EPN de Grigny sur les formations aux métiers informatique, passage du PIM, procédures administratives dématérialisées des prestataires, ateliers initiations informatiques, bureautiques...
- Accompagner l'e-éducation par l'informatisation des écoles et le développement d'ateliers pédagogiques adaptés : 27 groupes scolaires équipés et partenariat avec le référent informatique des écoles.
- Renouveler les instances et formes de concertation en matière de cohésion sociale et de renouvellement urbain : mise en place du conseil citoyen afin de développer le pouvoir d'agir des habitants par le renouvellement des instances et des formes de concertation.

- Renforcer le vivre ensemble et la citoyenneté chez les jeunes afin de créer des conditions d'apprentissage actif de la démocratie et de la vie citoyenne : plan d'actions autour du conseil municipal des enfants et conseil municipal des collégiens.

→ **Objectif stratégique : Garantir pour les habitants un accès à une offre globale de santé. (Cf. : feuille de route Grigny2030)**


La définition d'une stratégie nationale de santé prend la forme d'un décret depuis la loi santé de 2016, qui prévoit que :

« La politique de santé est conduite dans le cadre d'une stratégie nationale de santé définie par le gouvernement (...). La stratégie nationale de santé détermine, de manière pluriannuelle, des domaines d'action prioritaires et des objectifs d'amélioration de la santé et de la protection sociale contre la maladie (...) »

L'action de la ville en matière de santé est encadrée depuis 2008 par un atelier santé-ville et depuis 2014 par un contrat local de santé. Le premier objectif est de faciliter l'accès aux soins. Si la ville est parvenue à attirer des professionnels en créant une maison de santé pluri professionnelle en 2010, beaucoup reste à faire.

Au regard de cet enjeu stratégique, le plan d'actions du CLS s'articule autour des 3 orientations prioritaires:

- 1- Développer l'offre de soins, la coopération sur les prises en charge et l'accès aux droits,
 - 2- Consolider et développer la prévention et la promotion de la santé,
 - 3- Bâtir une approche globale et coordonnée de la santé mentale.
- Objectif opérationnel : La ville poursuit ses engagements en matière de politique santé avec une nouvelle étape à travers l'élaboration du CLS 2018-2022 autour de 5 axes :
 - Accès aux droits et offre de soin
 - Education et Développement de comportements favorables à la santé: activité physique, nutrition, sommeil
 - Prévention et réduction des risques: vaccinations, addictions, dépistages
 - Santé Mentale avec le Conseil Local en Santé Mentale: prévention mal être des jeunes, développement de l'estime de soi
 - Santé, Habitat et Environnement

	Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques EVRY-COURCOURONNES
<p>Préambule <i>En complément de sa participation à la dynamique collective engagée au niveau de l'agglomération, la ville d'Evry-Courcouronnes a mené une démarche de construction du protocole d'engagements renforcés et réciproques, pilotée par la Maire adjointe en charge de la Politique de la Ville. Des rencontres avec les élus et les techniciens de la ville ont permis de définir les orientations stratégiques prioritaires jusqu'en 2022 et d'alimenter le protocole d'engagements ci-dessous.</i></p>	
<p>Thématique emploi, développement économique et insertion professionnelle</p>	<p>→ Développer une politique publique de l'emploi innovante et adaptée au territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer une co-construction avec un engagement politique et technique renforcé entre l'agglomération et la ville d'Evry-Courcouronnes en adaptant la gouvernance politique et technique à l'évolution des politiques publiques d'emploi et d'insertion au service de l'utilisateur ○ S'inscrire dans le développement du PIC (plan investissement des compétences) notamment pour le repérage et la mobilisation du public dit « invisible » ○ Développer l'accès à l'information de l'offre de service en matière de formation, emploi et insertion par tous moyens de communication média et hors média ○ Favoriser la redynamisation économique et commerciale des quartiers populaires et l'entrepreneuriat dans les quartiers ○ Renforcer la cohérence territoriale des actions en faveur de l'emploi, de la formation et de l'accès à la qualification des habitants en QPV ○ Articuler développement économique et emploi en lien avec GPS grâce à la mise en place de passerelles métiers et en favorisant la démarche RSE des entreprises ○ Simplifier le parcours de l'utilisateur avec la création d'un guichet unique en rendant lisible et efficace l'offre d'insertion et d'emploi sur le territoire et en communiquant sur l'offre de service existante ○ Développer la clause sociale au profit des habitants en lien avec la plate-forme départementale clause sociale « inclusiv Essonne » ○ Développer le triptyque « accompagnement – formation – emploi » avec les acteurs du territoire ○ Prendre en compte la situation globale du demandeur d'emploi (emploi, transport, logement, école, crèche)

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Valoriser et faciliter l'accès à l'emploi du public féminin ○ Conforter et apporter un soutien aux acteurs du territoire agissant en matière d'insertion et d'emploi sur le territoire et les accompagner sur la prise en compte de la situation globale du demandeur (mobilité, logement, crèche, santé...) en ayant comme objectif une offre de service adaptée aux réalités du territoire, lisible et efficace ○ Réinventer le travail en favorisant l'installation d'espaces de coworkings ○ Mettre en place au niveau communal « un groupe projet » constitué d'acteurs insertion –emploi-formation , de partenaires locaux et acteurs économiques , de citoyens, de jeunes et adultes demandeurs d'emploi ayant pour objectif de développer des solutions innovantes <p>→ Développer des stratégies ambitieuses</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Maintenir et renforcer le rôle de créateur d'emploi des services publics ○ Porter à 60% le taux d'accompagnement en matière d'insertion et d'emploi des jeunes en QPV en s'appuyant sur les structures existantes ○ Inclure au minimum 30 % des jeunes en QPV dans le dispositif garantie jeune ○ Valoriser l'apprentissage en multipliant par 2 le nombre de contrats d'apprentissage pour les jeunes en QPV en s'appuyant sur les structures d'emploi et d'insertion, les organismes de formation et les développeurs de l'apprentissage ○ Renforcer le parrainage dans les QPV en s'appuyant sur les structures d'insertion et d'emploi existantes, les acteurs économiques et chambres consulaires ○ Encourager l'accès à l'emploi ou à la reprise d'emploi des personnes éloignées (chantier d'insertion, structures intermédiaires ...) ○ Agir sur la levée des freins périphériques à l'emploi en lien avec les acteurs du territoire ○ Permettre, favoriser et accompagner l'organisation de « jobs datings » sur les quartiers QPV <p>→ Développer les passerelles entre l'éducation, la formation et l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer la culture de l'emploi en adaptant les cursus d'éducation ou de formation dans une volonté de renforcer et de faciliter l'accès à l'emploi ○ Favoriser la professionnalisation et un accès effectif à la formation tout au long de la vie (réorientation professionnelle, développement des compétences, évolution professionnelle...) ○ Renforcer l'orientation accompagnée en développant les dispositifs existants
--	--

<p>Thématique éducation, petite enfance et parentalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Renforcer le concept d'éducation partagée : développer les liens entre tous les acteurs de la communauté éducative au bénéfice de l'enfant et du jeune <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Développer les actions en lien avec les familles</u> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la compréhension des rôles de chaque acteur du monde éducatif - Favoriser la compréhension des codes de l'école et aider à mieux comprendre la place des enseignants - Outiller les familles sur le plan linguistique et numérique - Favoriser l'implication des familles dans la vie de l'école - Encourager les échanges entre les structures éducatives et les familles (réciprocité, médiation) ○ <u>Développer les liens entre l'école et les acteurs du quartier</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des formations communes des acteurs qui interviennent autour et dans l'école - Encourager la participation des établissements scolaires aux démarches de projet et aux réseaux territoriaux - Développer les actions de prévention à l'école → Valoriser les compétences des enfants et des jeunes, pour une éducation bienveillante et adaptée à tous <ul style="list-style-type: none"> ○ Harmoniser les discours des professionnels du monde éducatif ○ S'appuyer sur les potentiels des enfants pour les accompagner dans des démarches positives ○ Développer les actions permettant « d'apprendre autrement », notamment en lien avec les acteurs associatifs et d'éducation populaire ○ Mieux intégrer la question du handicap → Adapter les moyens de l'éducation nationale aux besoins du territoire et des publics <ul style="list-style-type: none"> ○ Harmoniser la géographie de l'éducation prioritaire et celle de la Politique de la Ville ○ Renforcer les moyens de l'Education nationale et pérenniser les dispositifs spécifiques existants (le dédoublement des classes de CP et dispositif « plus de maître que de classes ») → Développer un parcours éducatif tout au long de la vie, de la petite enfance au monde professionnel <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Accompagner les parcours, de l'éducation jusqu'à l'emploi</u> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les transitions entre les différentes étapes du parcours (structures petite enfance/maternelle ; maternelle/élémentaire ; élémentaire/collège ; collège/lycée ; lycée/université) - Développer et articuler les liens avec le monde de l'entreprise, travailler l'orientation professionnelle et l'accès au monde professionnel avec les structures d'insertion et d'emploi - Permettre le rattachage scolaire, la formation tout au long de la vie - Favoriser l'accès et accompagner vers les filières d'excellence pour tous, ouvrir les formations universitaires au territoire
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Focus sur un facteur de décrochage : les violences à l'encontre des enfants et des jeunes</u> <i>Voir la thématique sécurité, prévention de la délinquance</i> ○ <u>La Petite Enfance : le début d'un processus éducatif</u> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'enrichissement du vocabulaire, l'acquisition du langage, l'ouverture à la culture dès la petite enfance : outils d'intégration et d'ouverture - Valoriser les langues maternelles et l'éducation des enfants à la diversité des langues et des cultures
Thématique logement et cadre de vie (Mixité sociale)	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Poursuivre le déploiement de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) <ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre la démarche développée en lien avec tous les acteurs concernés pour améliorer le cadre de vie au travers de 5 axes prioritaires: tranquillité publique, stationnement, propreté et tri, lien social-vivre ensemble, accompagner la rénovation urbaine ○ Poursuivre l'accompagnement des bailleurs sur l'utilisation de l'abattement TFPB avec une exigence sur les besoins observés sur les quartiers ➔ Accompagner les copropriétés <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner les copropriétés en difficulté : actions collectives et accompagnement individuel ○ Accompagner les copropriétés dans la recherche de financement ○ Encourager le regroupement de copropriétés ➔ Agir sur l'amélioration de l'accès au logement social locatif <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place le principe de permis de louer pour les logements sociaux, visite systématique des logements vacants avant réaffectation ○ Mettre en place le permis de diviser afin de lutter contre les marchands de sommeil ○ Renforcer les contrôles sur l'état des logements ○ Permettre aux villes de pouvoir gérer l'attribution de logements en QPV en co-construction avec l'Etat et de conclure des conventions d'attributions permettant d'assurer une mixité sociale
Thématique sécurité et prévention de la délinquance	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Prévenir toute les formes de violence (sexistes, sexuelles, faites aux femmes, conjugales, intrafamiliales, scolaires, rixes inter-quartiers...) <ul style="list-style-type: none"> ○ Par des actions de sensibilisation dès le plus jeune âge (maternelle, ou même avant) continues et régulières ○ Par des actions conjointes auprès des enfants et des jeunes (égalité fille-garçon, éducation aux médias, développement de l'esprit critique, vie sexuelle et affective) ○ Par des actions de sensibilisation des familles (égalité femme-homme, effets de la violence dans le couple, vis-à-vis des enfants) ○ Par l'accompagnement des auteurs (mesures de responsabilisation, mesures de réparation pénale, prévention de la récidive...)

	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Renforcer l'aide aux victimes et l'accès aux droits <ul style="list-style-type: none"> ○ Par la coordination des acteurs dans la prise en charge des victimes ○ Assurer une présence et un accès effectifs à l'information et aux droits pour tous les habitants (présence dans les quartiers, maillage sur le territoire) ○ Sensibiliser les habitants à leurs droits pour leur permettre de les faire valoir (ex : droits des femmes) ○ Accompagnement psychologique et administratif adapté aux besoins en évolution de la population (barrière de la langue, difficulté dans les démarches administratives parfois complexes) ➔ Reconquérir les quartiers / l'espace public (par les pouvoirs publics et les habitants) <ul style="list-style-type: none"> ○ Lutter contre les regroupements gênants en agissant sur les incivilités (travail sur le civisme) ○ Lutter contre l'enrôlement des jeunes dans les trafics et travail avec les familles (sensibilisation des plus jeunes, information des parents sur les enjeux et les risques) ○ Agir sur le sentiment d'insécurité en travaillant sur le cadre de vie (travaux, éclairage, marches exploratoires) en lien avec la GUSP
<p style="text-align: center;">Thématique renforcement du lien social</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Vivre ensemble : favoriser les conditions propices pour permettre aux habitants de créer, se rencontrer et se (re)connaître <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser l'interconnaissance entre les habitants ○ Développer les actions « hors les murs » et favoriser « l'aller vers » ○ Aménager des espaces urbains permettant la rencontre et les échanges (ex : espaces conviviaux dans les parcs, espaces verts) ○ Travailler sur l'appropriation des lieux de vie, des espaces publics ○ Favoriser le vivre ensemble pour toutes les catégories de population ○ Créer « une identité ville » au-delà des quartiers ○ Travailler sur ce qui rassemble et développer des actions collectives et « inclusives » notamment via une offre culturelle diversifiée, accessible et ouverte à tous ○ Encourager les actions citoyennes ○ Développer l'éducation à la citoyenneté ➔ Accompagner les habitants en situation de fragilité <ul style="list-style-type: none"> ○ Décloisonner les politiques sociales, favoriser l'accompagnement global sur tous les aspects de la vie (logement, éducation, formation, santé, accès aux droits...) ○ Simplifier les démarches administratives ○ Prévenir les situations de fragilité par un accompagnement en amont et des actions de prévention (sensibilisation sur la gestion des charges, de l'énergie, etc.)

→ Favoriser l'inclusion sociale et numérique

- Soutenir les dispositifs d'apprentissage du français (ex : ateliers sociolinguistiques)
- Promouvoir la laïcité (formation des professionnels et acteurs de proximité sur cette question, poursuite du plan adopté par la ville)
- Accompagnement et formation au numérique à développer dans tous les domaines (parentalité, scolarité, accès aux droits...) pour prévenir de futures situations d'exclusion


→ Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, axe transversal à l'ensemble des thématiques

Déclinaison du plan égalité femmes-hommes de la ville

- Promouvoir une éducation non-stéréotypée
 - Former les professionnels dans le développement de pratiques professionnelles limitant la transmission des stéréotypes de genre
 - Sensibiliser les parents aux problématiques de transmission des stéréotypes
 - Déconstruire les stéréotypes de genre avec les enfants et les jeunes
- Valoriser des rôles parentaux et familiaux égalitaires
 - Accompagner les professionnels dans la prise en compte de l'autorité parentale et dans l'implication de chaque parent dans les questions relatives à leurs enfants
 - Sensibiliser les habitants aux inégalités dans le partage des tâches familiales et parentales et à leurs conséquences
- Promouvoir les relations égalitaires entre les sexes
 - Éduquer les enfants et les jeunes à la vie affective, aux relations égalitaires et à l'importance du consentement et de la réciprocité
 - Lever les tabous, les inquiétudes et les idées reçues des parents sur les questions de relations filles/garçons

→ Poursuivre la stratégie engagée par le Contrat Local de Santé

- Faciliter l'accès aux droits à la santé et la participation citoyenne
- Soutenir les maisons de santé pluriprofessionnelles et le Centre Municipal de Santé
- Développer les actions de prévention en faveur de la santé et du bien-être physique et mental

	<p align="center">Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques MOISSY - CRAMAYEL</p>
<p>Thématique emploi, développement économique et insertion professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Favoriser l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser la lutte contre l'illectronisme ○ Favoriser la maîtrise de la langue française ○ Développer les formations favorisant l'accès à l'emploi local. ○ Améliorer l'employabilité des demandeurs ➔ Favoriser l'insertion professionnelle des femmes <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer des ateliers de sensibilisation sur les métiers genrés (métiers masculins / féminins) ○ Favoriser l'accueil du jeune enfant pour permettre l'insertion professionnelle des mères
<p>Thématique éducation, petite enfance et parentalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Créer les conditions favorisant la réussite de tous <ul style="list-style-type: none"> ○ Pérenniser le dispositif PRE offrant un accompagnement individualisé aux jeunes de 2 à 16 ans rencontrant des difficultés éducatives ○ Améliorer le climat scolaire ○ Favoriser la persévérance scolaire ○ Développer les actions de soutien à la scolarité en faveur du public du QPV, dans le cadre du CLAS, mais également en soutenant les actions associatives ➔ Favoriser le soutien à la fonction parentale : aider les parents, futurs parents et grands-parents dans leur rôle d'éducateur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser les liens intrafamiliaux : créer des rencontres, débats, théâtre forum et des lieux d'accueil enfants/parents ○ Améliorer les liens familles / institutions ○ Favoriser l'accès aux droits et à l'information pour les nouveaux parents ➔ Favoriser l'accès aux structures d'accueil de la petite enfance : <ul style="list-style-type: none"> ○ Augmenter la capacité d'accueil des EAJE, élargir les créneaux horaires des accueils ○ En lien avec l'Education nationale favoriser la scolarisation des moins de 3 ans (écoles du QPV)

	<ul style="list-style-type: none"> → Sensibiliser à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femme-homme : <ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser la population à cette thématique ○ Sensibiliser aux propos discriminatoires véhiculés par les médias (chansons, clips, réseaux sociaux, ...) ○ Développer la formation des personnels d'encadrement aux stéréotypes genrés, (animation, personnel petite enfance) ... ○ Valoriser l'image et les réussites des femmes dans l'espace public. ○ Sensibiliser aux valeurs républicaines et à la citoyenneté → Favoriser l'éducation à l'écologique <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser la sensibilisation et l'accès à l'information sur cette thématique ○ Rendre les enfants et les jeunes, acteurs de la préservation de l'environnement → Favoriser l'accès des habitants à la culture et à l'éducation artistique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer les actions culturelles hors les murs et dans le QPV (fresque, événements, spectacles...) ○ Soutenir les actions culturelles et artistiques des établissements d'enseignement du QPV ○ Soutenir et valoriser les productions des artistes locaux
<p>Thématique logement et cadre de vie (Mixité sociale)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Améliorer le cadre de vie et l'usage des espaces collectifs <ul style="list-style-type: none"> ○ Maintenir et développer le lien étroit Ville – bailleurs (conférences interbailleurs thématiques, Gestion urbaine de proximité.) ○ Améliorer la gestion des déchets dans le cadre d'actions innovantes, au plan intercommunal, en y associant des habitants ○ Développer les actions dans le cadre de la TFPB ○ Amener les habitants à être acteurs de leur cadre de vie (moyens mis à disposition par le biais d'une maison des projets et d'effectifs en personnel municipal pour la faire vivre et agir) ○ Conserver un lien étroit avec les membres du Conseil citoyen ○ Soutenir les bailleurs dans leurs projets de réhabilitation ou résidentialisation ○ Requalifier et mieux définir les espaces publics dégradés au sein des quartiers prioritaires pour davantage d'attractivité, en lien notamment avec les bailleurs sociaux ○ Améliorer certains espaces urbains, comme la requalification du quartier centre-ville et l'avenue Philippe Bur, axes structurants urbainement et socialement ○ Poursuivre la réflexion et l'action en termes de mobilités et de liaisons douces et aussi en termes de stationnement (ville en lien étroit avec les bailleurs par exemple) ○ Améliorer les transports en commun

- Meilleure gestion des conflits d'usages sur les espaces publics (par exemple jeunes qui souhaitent jouer, parler ou écouter de la musique et adultes qui partent tôt au travail ...) grâce à davantage de concertation et la mise en place de phases d'urbanisme transitoire mais aussi d'actions d'accompagnement en lien avec les bailleurs (dans le cadre de l'abattement TFPB notamment)

➔ Favoriser le rééquilibrage de l'offre locative et renforcer la diversification résidentielle à l'échelle des quartiers dans le cadre de la mixité sociale

- Revitaliser et diversifier l'offre commerciale en introduisant davantage de concertation, en amont entre les commerçants et la ville ou avec les autres partenaires (par exemple : organisation de petits déjeuners de concertation avec les commerçants sur des thématiques précises et de futurs aménagements, favoriser la rencontre d'acteurs = commerçant avec bailleur commercial ou propriétaire du patrimoine environnant)
- Poursuivre quantitativement et qualitativement l'offre de logements, en la diversifiant, notamment sur l'écoquartier de Chanteloup (2400 logements à l'horizon 2030) – en misant sur des programmes immobiliers de qualité (qualité énergétique, recherche de mixité fonctionnelle) et en tenant compte des usages, des enjeux de gestion de sûreté et de gestion future..
- Veiller à construire une offre de logements adaptée aux différents besoins des jeunes ménages, des personnes âgées, des étudiants ..
- Mener à son terme le Projet de renouvellement urbain : dans le cadre du volet urbain du Contrat de Ville : accompagner la future démolition du patrimoine de la Résidence du Parc (bailleur Habitat 77)
- Optimiser la programmation et réalisation d'équipements qui favorisent une meilleur mixité fonctionnelle et urbaine en vue de favoriser les rencontres sur l'espace public (ex / le parvis du futur Groupe scolaire de Chanteloup a fait l'objet de concertation avec les habitants / riverains pour mieux en dessiner les contours et futurs usages.
- Meilleure gestion des conflits d'usages sur les espaces publics (par exemple jeunes qui souhaitent jouer, parler ou écouter de la musique et adultes qui partent tôt au travail..) grâce à davantage de concertation et la mise en place de phases d'urbanisme transitoire mais aussi d'actions d'accompagnement en lien avec les bailleurs (dans le cadre de l'abattement TFPB notamment)
- Revitaliser et diversifier l'offre commerciale en introduisant davantage de concertation, en amont entre les commerçants et la ville ou avec les autres partenaires (par exemple : organisation de petits déjeuners de concertation avec les commerçants sur des thématiques précises et de futurs aménagements, favoriser la rencontre d'acteurs = commerçant avec bailleur commercial ou propriétaire du patrimoine environnant)

➔ Prévenir les difficultés d'occupation sociales des copropriétés en difficulté

- Améliorer le parc existant en anticipant mieux son vieillissement
- Identifier les copropriétés fragilisées en établissant des diagnostics précis (état du bâti, ressources des ménages ..) / un tableau de bord des copropriétés...
- La mise en œuvre d'un plan de soutien aux copropriétés repérées comme fragiles en lien avec le niveau intercommunal
- Associer les syndicats à certaines démarches (par exemple en matière de gestion des déchets) et mobiliser aussi les habitants
- Maintenir des espaces de proximité

<p>Thématique sécurité et prévention de la délinquance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Prévenir toute forme de violence faite aux femmes <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer l'aide aux victimes et l'accès aux droits ○ Sensibiliser aux notions de discriminations, sexisme, ➔ Lutter contre les incivilités <ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser à sécurité routière ○ Prévenir les conflits entre parents ou parents/personnels dans l'ensemble espaces d'accueil public (école, services...)
<p>Thématique renforcement du lien social</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Renforcer le lien social et la mixité des publics <ul style="list-style-type: none"> ○ Multiplier les événements attractifs à destination de divers publics dans le quartier QPV, pour développer la mixité intergénérationnelle et sociale (ciné-rencontres, conférences, animations de la place...) ○ Développer les espaces attractifs dans un cadre agréable où les divers publics se croisent et se rencontrent (aires de jeux, street-work out, skate-parc...) ○ Soutenir et accompagner les projets d'intérêt général des habitants du QPV (fête des voisins, fresques, événements...) ➔ Favoriser l'inclusion sociale <ul style="list-style-type: none"> ○ Lutter contre l'illectronisme ○ Favoriser l'accès aux droits ○ Favoriser la maîtrise de la langue française ○ Sensibiliser aux valeurs républicaines et à la citoyenneté ➔ Impliquer les jeunes dans la vie locale <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir les projets proposés par les jeunes lors de rencontres citoyennes (débat, repas partagés, événements...) ○ Soutenir les instances démocratiques en faveur des jeunes (CL, conseil de jeunes, commissions thématiques...)